



Le Collège royal appuie les nouvelles lignes directrices sur la prescription des opioïdes

OTTAWA, le 8 mai 2017 – Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada appuie les nouvelles lignes directrices nationales axées sur la réduction des effets néfastes liés à la prescription d’opioïdes.

« Ces lignes directrices aideront les médecins spécialistes à s’assurer que leurs compétences en matière de prescription s’appuient sur des données probantes tout en engageant les patients à choisir la thérapie appropriée pour gérer leur douleur », affirme la Dre Françoise P. Chagnon, présidente du Collège royal.

Les recommandations pour la pratique clinique ont été élaborées par une équipe internationale de cliniciens, chercheurs et patients, dirigée par le Michael G. DeGroot National Pain Centre de l’Université McMaster et financée par Santé Canada et les Instituts de recherche en santé du Canada.

Voici la liste des activités et partenariats clés du Collège royal en réaction à la crise des opioïdes :

- Création de programmes de résidence rigoureux (sept au Canada) et d’un examen de certification national en médecine de la douleur, pour que le public ait confiance dans l’expertise des spécialistes en matière de gestion de la douleur et des enjeux que présentent les opioïdes.
- Participation à la conférence et au sommet sur les opioïdes en novembre 2016, coprésentés par Santé Canada et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l’Ontario (MSSLDO), avec 42 organisations provinciales et fédérales.
- Participation en tant que signataire de la *Déclaration conjointe sur les mesures visant à remédier à la crise des opioïdes* formulée au Sommet sur les opioïdes, et engagement à fournir aux Associés des ressources sur les pratiques sécuritaires en matière de prescription d’opioïdes, dont un outil de référence en ligne et un énoncé de principes.
- Participation à la Collaboration pancanadienne sur la formation pour une meilleure prescription des opioïdes dirigée par le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC), avec huit organisations nationales.

« Lorsqu’il est question de dossiers de santé complexes comme la crise des opioïdes, il nous faut miser sur les ressources de grande qualité qui sont à notre disposition pour offrir aux médecins spécialistes les outils pratiques dont ils ont besoin », affirme Andrew Padmos, directeur général du Collège royal. « J’ai hâte de faire connaître à nos Associés des ressources éducatives qui les aideront chaque jour à soigner les patients qui fréquentent leur pratique. »

Vous trouverez les lignes directrices et les documents qui s’y rattachent au <http://nationalpaincentre.mcmaster.ca/guidelines.html> (en anglais).

Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada est une organisation nationale sans but lucratif responsable de l'éducation médicale des spécialistes au Canada qui établit des normes élevées en formation médicale postdoctorale et en développement professionnel continu. En collaboration avec des organisations de la santé et des organismes gouvernementaux, le Collège royal participe également à l'élaboration de politiques de santé réfléchies.

-30-

Renseignements :

Melissa Nisbett

Spécialiste principale en communications, Communications et Relations externes

mnisbett@collegeroyal.ca

Tél. : 613-730-8177, poste 426

Cell. : 613-218-9570